



Bulletin Officiel

N°6454 Vendredi 08 Octobre 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

2

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

AMI ASSURANCES

3

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 05/10/2021)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2020

- TAWASOL GROUP HOLDING

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2020

- FCPR MAX ESPOIR
- FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régis par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021. Il doit être, également, accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Cet avis annule et remplace celui publié au BO n°6430 du 06 Septembre 2021

Société AMI Assurances

*Société Anonyme au capital de 40 983 736 dinars divisé en 40 983 736 actions
de nominal 1 dinar entièrement libérées*

Siège social : Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis

1. Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Extraordinaire de « AMI Assurances » réunie le **25/12/2020** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **46 408 054D** pour le porter de **40 983 736D** à **87 391 790D** par l'émission de **46 408 054** actions nouvelles de nominal **1D** à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes. Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée:

1. d'offrir les actions non souscrites au public
2. de limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois-quarts (3/4) au moins de l'augmentation du capital proposée.

2. But de l'émission

L'augmentation de capital, objet du présent prospectus, s'insère dans le cadre de la régularisation de la situation des capitaux propres et du respect des dispositions de l'article **388** du Code des Sociétés Commerciales. En effet, l'application de l'article 388 sera réalisée à travers la mise en place d'une restructuration financière permettant d'équilibrer les capitaux propres de la société conformément à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler que l'examen du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2020, indique que la Société a enregistré un bénéfice net de 624 641 DT au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qu'à cette date, ses capitaux propres sont négatifs de (64 124 657) DT.

A cet effet, et dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement et de restructuration financière de la Société, adopté par le Conseil d'Administration, et de l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 05 juin 2020, a décidé l'émission de titres participatifs d'un montant de 40 000 000 DT, réservée entièrement à la Banque Nationale Agricole (BNA Bank) qui sera réalisée courant le dernier trimestre 2021, et l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 25 décembre 2020, a décidé l'augmentation du capital social en numéraire pour un montant global de 92 816 108 DT (réparti à parts égales entre la valeur nominale et la prime d'émission).

Il convient de noter que l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales (CSC) prévoit que : « L'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de... ou procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes».

Or, il appert de ce qui précède que l'augmentation de capital envisagée par la société « AMI Assurances » ne permet pas de résorber le montant total des pertes cumulées figurant au niveau des capitaux propres, ni à régulariser la situation des fonds propres au regard des dispositions de l'article 388 sus visé.

Partant de ce fait, la société AMI Assurances s'engage à convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le jour de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2021 et ce, en vue de décider d'une augmentation de capital en numéraire, si la situation financière de la société l'exigerait et si les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ne seraient pas respectées.

3. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de **46 408 054D** par souscription en numéraire et émission de **46 408 054** actions nouvelles.

Nombre d'actions à émettre : 46 408 054 actions

Valeur nominale des actions : 1 dinar

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

3.1. PRIX D'EMISSION

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **2D**, soit **1D** de valeur nominale et **1D** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

3.2. DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. « AMI Assurances » ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

3.3. JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

3.4. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de **(77)** actions nouvelles pour **(68)** actions anciennes, et ce du **22/09/2021 au 14/10/2021** inclus¹

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions nouvelles non souscrites seront mises à la disposition du public et ce du **18/10/2021 au 22/10/2021** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit **34 806 041** actions).

3.5. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société « AMI Assurances » exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **2D**, soit **1D** représentant la valeur nominale de l'action et **1D** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant par **(3)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la TUNISIE CLEARING créditera le compte indisponible **03 045 175 0321 000012 72** ouvert sur les livres de la BNA conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.

3.6. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET REGLEMENT LIVRAISON TITRES CONTRE ESPECES

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant un bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **14/10/2021 à 16h** à Maxula Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Maxula Bourse), via l'Espace Adhérent de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING et ce, à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

3.7. MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par Maxula Bourse, Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

3.8. MODE DE PLACEMENT

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des **40 983 736** actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS

4.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2. Régime de négociabilité: Les actions sont librement négociables.

4.3. Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- L'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

4.4. MARCHE DES TITRES

Depuis le **10/12/2014**, les actions AMI Assurances sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, conformément aux dispositions de l'article 75 du Règlement Général de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

4.5. COTATION DES TITRES

4.5.1. Cotation en bourse des actions anciennes

Les **40 983 736** actions anciennes composant le capital actuel de la société « AMI Assurances » seront négociées sur le marché hors cote de la Bourse à partir du **22/09/2021**, droits de souscription détachés.

4.5.2. Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les **46 408 054** actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

4.5.3. Cotation en bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du **22/09/2021 au 14/10/2021** inclus²
Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

² Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.

4.6. TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE LITIGES

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

4.7. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING

Les droits de souscription seront pris en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN0007680077** » durant la période de souscription préférentielle, soit du **22/09/2021 au 14/10/2021**.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN0007680085** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Maxula Bourse – Intermédiaire en bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'un prospectus visé par le CMF sous le N°21-1059 en date du 30 Août 2021, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021.

Le prospectus suvisé est mis à la disposition du public, sans frais, au siège social de la société AMI Assurances (*Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis*), de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse (Complexe le Banquier, Avenue Tahar HADDAD Les Berges du lac 1053 Tunis), Maxula Bourse, intermédiaire en Bourse (Rue du Lac Léman, Centre Nawrez 1053 Les Berges du lac, Tunis), sur le site internet du CMF : www.cmf.tn, sur le site de BNA Capitaux: www.bnacapitaux.com.tn et sur le site de Maxula Bourse: www.maxulabourse.com.tn

2021- AS -1067

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord

Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003

Tél : (216) 71 947 062

Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn

email : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF

M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	206,355	206,390		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	141,242	141,267		
3 UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	117,945	117,961		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	126,696	126,719		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	123,258	123,273		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	122,603	122,623		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	118,447	118,463		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	48,002	48,007		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,443	34,448		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	116,880	116,899		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,227	18,230		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	129,383	129,394		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,190	1,190		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	123,841	123,862		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	12,028	12,031		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	173,678	173,706		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,978	11,980		
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	98,793	98,810		
19 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21		100,731	100,746		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
20 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,925	1,927		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
21 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	65,313	65,320		
22 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	138,105	138,290		
23 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	110,076	110,261		
24 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	109,858	109,874		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
25 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	141,898	141,783		
26 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	540,158	539,804		
27 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	139,564	139,714		
28 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	174,539	173,690		
29 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	99,538	100,228		
30 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	130,448	130,651		
31 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	176,139	177,139		
32 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	155,582	155,615		
33 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,663	23,754		
34 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,440	90,493		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
35 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2240,807	2243,164		
36 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	131,769	132,578		
37 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	222,926	225,113		
38 AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
39 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	3,045	3,052		
40 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,720	2,727		
41 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,460	66,431		
42 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,317	1,325		
43 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,324	1,325		
44 FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,250	1,256		
45 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,228	1,239		
46 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	111,762	112,551		
47 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
48 FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1142,671	1236,355	1235,782		
49 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,441	13,463		
50 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,628	10,706		
51 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		10,968	11,281		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
52 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	91,011	91,347		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	108,540	108,552
54 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	100,536	100,549
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,696	106,518	106,533
56 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	103,752	103,767
57 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GREEE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	105,518	105,539

58	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	108,532	108,548
59	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	105,162	105,177
60	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	102,274	102,288
61	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	102,589	102,595
62	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	105,740	105,755
63	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	107,619	107,636
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	105,077	105,088
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	104,301	104,313
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	104,103	104,119
67	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	103,465	103,477
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	102,819	102,835
69	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	106,119	106,129
70	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	103,368	103,386
71	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	101,689	101,702
72	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	106,458	106,471
73	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	102,284	102,295
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	108,448	108,467
75	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	104,802	104,827
76	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	107,496	107,511
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
77	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	109,168	109,282
SICAV MIXTES								
78	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	66,687	66,734
79	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	100,044	100,397
80	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	18,013	18,014
81	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	293,756	292,944
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	54,881	2324,990	2330,655
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,306	70,339
84	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	55,330	55,392
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,570	106,595
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
86	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,885	11,898
87	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	15,307	15,332
88	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,400	16,540
89	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,325	14,406
90	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	144,363	144,370
91	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,788	9,868
92	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	101,450	101,741
93	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	79,070	78,579
94	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	79,816	79,323
95	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	101,735	101,845
96	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	96,032	96,667
97	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,488	10,911
98	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	103,431	103,258
99	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	153,388	154,122
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	108,204	108,856
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	119,401	118,754
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	121,637	120,723
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	192,384	193,832
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	177,405	178,811
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	170,944	171,605
106	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,551	23,612
107	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	144,237	146,631
108	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	158,869	160,106
109	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5498,937	5524,185
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND ****	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5696,728	En dissolution
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	91,744	92,147
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4658,148	4687,278
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,481	10,515
115	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	168,165	168,607
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11221,509	11291,263
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
117	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	125,468	125,520

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie
** FCP en liquidation anticipée
*** FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
**** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111

32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200

69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500

26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
72.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
73.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
74.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
78.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
79.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
80.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
81.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
82.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
83.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
84.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
85.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
86.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
87. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
88.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
89.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
90.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
91.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
92.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
93. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
94. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
95. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
96.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
97 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or - Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 05/10/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 05/10/2021

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
(4) FCP en liquidation anticipée
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA

Siège Social : 20 Rue des Entrepreneurs-ZI Charguia II-2035-Ariana

La société TAWASOL GROUP HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 21 Octobre 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M Hedi MELLAKH (UNION DES EXPERTS COMPTABLES) & M Moncef SELLAMI (AUDIT & BUSINESS SERVICES).

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2020 (exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles	II-1	6 797 441	7 127 301
Amortissement des immobilisations incorporelles	II-1-1	-3 113 426	-2 977 023
Immobilisations incorporelles nettes		3 684 015	4 150 278
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles	II-2	64 301 440	66 234 808
Amortissement des immobilisations corporelles	II-2-1	-35 868 630	-34 445 042
Immobilisations corporelles nettes		28 432 810	31 789 767
Immobilisations financières			
Immobilisations financières	II-3	10 847 332	11 707 799
Titres mis en équivalence	II-3-2	1 716 494	1 863 262
Provisions sur immobilisations financières		-163 685	-163 685
Immobilisations financières nettes		12 400 141	13 407 377
Total des actifs immobilisés		44 516 966	49 347 422
Autres actifs non courants	II-4	282 180	468 467
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		44 799 146	49 815 890
ACTIFS COURANTS			
Stocks	II-5	48 718 824	55 120 284
Provision		-5 654 832	-4 565 852
Valeurs d'exploitation nettes		43 063 992	50 554 431
Clients et comptes rattachés	II-6	40 939 681	52 355 806
Provision		-7 366 481	-7 089 391
Clients et comptes rattachés nets		33 573 200	45 266 416
Autres actifs courants	II-7	47 169 060	42 748 060
Provision		-3 724 502	-3 566 034
Autres actifs courants nets		43 444 558	39 182 026
Liquidités et équivalents de liquidités	II-8	13 616 909	17 398 063
Provision		-21 461	-21 461
Liquidités nettes		13 595 448	17 376 603
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		133 677 199	152 379 475
TOTAL DES ACTIFS		178 476 345	202 195 365

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2020 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<i>CAPITAUX PROPRES & PASSIFS</i>	NOTES	<i>Au 31/12/2020</i>	<i>Au 31/12/2019</i>
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
Capital social	III-1	108 000 000	108 000 000
Réserves consolidées	III-1	-75 580 001	-70 493 657
Part des minoritaires dans les réserves	III-2	1 207 549	1 301 735
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		33 627 548	38 808 077
Résultat de l'exercice	III-1	-7 254 712	-5 724 985
Part des minoritaires dans le résultat	III-2	97 347	-1 198 206
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		26 470 182	31 884 886
<i>PASSIFS</i>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	III-3	35 467 908	9 591 625
Provisions		7 908 325	7 111 480
Total des passifs non courants		43 376 233	16 703 106
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs & comptes rattachés	III-4	23 023 113	23 543 359
Autres passifs courants	III-5	21 596 942	31 699 870
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-6	64 009 875	98 364 144
Total des passifs courants		108 629 930	153 607 373
TOTAL DES PASSIFS		152 006 162	170 310 479
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		178 476 345	202 195 365

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE RESULTAT AU 31.12.2020 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<i>Désignation</i>	<i>NOTES</i>	<i>Du 01/01/2020 Au 31/12/2020</i>	<i>Du 01/01/2019 Au 31/12/2019</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
+ Revenus	IV-1	68 306 608	94 268 837
+ Autres produits d'exploitation		366 821	1 928 376
Total des produits d'exploitation		68 673 429	96 197 214
CHARGES D'EXPLOITATION			
- Variation de stock de produits finis et encours		-8 081 201	-16 087 794
+ Achats d'approvisionnement consommés	IV-2	-32 822 732	-42 385 089
+ Charges de personnel	IV-3	-10 401 096	-13 702 865
+ Dotations aux amortissements et aux provisions		-5 338 113	-7 267 057
+ Autres charges d'exploitation	IV-4	-13 330 116	-14 882 763
Total des charges d'exploitation		-69 973 259	-94 325 568
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 299 830	1 871 646
AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES			
- Charges financières nettes	IV-5	-10 147 987	-11 070 135
+ Produits des placements	IV-6	1 283 334	2 179 135
+ Autres gains ordinaires	IV-7	5 251 741	1 239 433
+ Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-146 769	-145 427
- Autres pertes ordinaires		-1 734 081	-715 401
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-6 793 591	-6 640 749
Impôt sur le bénéfice		-363 775	-282 442
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-7 157 365	-6 923 191
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-7 157 365	-6 923 191
Part des minoritaires dans le résultat		97 347	-1 198 206
Résultat consolidé - Part du groupe		-7 254 712	-5 724 985

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31.12.2020 (exprimé en Dinars Tunisiens)

Désignation	V	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
+ Résultat consolidé		-7 254 712	-5 724 985
Quote part des minoritaires dans le résultat de l'exercice		97 347	-1 198 206
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements et provisions		5 338 113	7 267 057
Variation des stocks		6 401 459	9 883 316
Variation des créances		10 421 779	-3 983 459
Variation des autres actifs		-2 782 801	-5 814 556
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes		-9 093 761	600 982
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		146 769	145 427
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		3 274 194	1 175 576
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles		-286 098	-1 249 250
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles		918 594	151 798
- Décaissement affecté à l'acquisition d'immo financières		-71 312	-1 378 213
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		860 467	0
- Décaissements provenant de l'acquisition d'autres actifs non courants		0	-189 823
- Trésorerie provenant / Affectée aux acquisitions des filiales et de la déconsolidation des sociétés		988	-25 302
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		1 422 639	-2 690 790
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
+ Décaissement / Encaissement provenant des emprunts		17 062 582	-27 579 754
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		17 062 582	-27 579 754
VARIATION DE TRESORERIE		21 759 415	-29 094 968
Trésorerie au début de l'exercice		-26 518 652	2 576 316
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-4 759 238	-26 518 652

METHODES COMPTABLES

I- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe TAWASOL GROUP HOLDING SA sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et compte tenu des hypothèses indiquées ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- convention de la permanence des méthodes,
- convention de la périodicité,
- convention de prudence,
- convention du coût historique, et
- convention de l'unité monétaire.

II- Principes de consolidation

II-1-Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée,
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,

- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Une filiale doit être exclue de la consolidation lorsque :

- (a) le contrôle est destiné à être temporaire parce que la filiale est acquise et détenue dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche, ou
- (b) la filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

De telles filiales doivent être comptabilisées comme si elles constituaient des placements.

II-2- Définition du périmètre de consolidation

- La société TAWASOL GROUP HOLDING SA est la société mère du groupe à consolider.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est intégrée dans le périmètre de consolidation.

II-3- Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère TAWASOL GROUP HOLDING SA et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- élimination des opérations intragroupe et des résultats internes,
- détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés, essentiellement sur l'estimation des marges sur stocks et les subventions d'investissement
- cumul arithmétique des comptes individuels,
- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,

- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'en 2020, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, 14 sociétés font l'objet d'une intégration globale et une société fait l'objet de mise en équivalence.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2020, figure à la note N° I.

II-4- Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes

II-4-1-Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatives entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

II-4-2-Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II-5- Ecart de première de consolidation

L'écart de première de consolidation représente la différence existante, au moment de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation d'un groupe, entre le coût d'acquisition des titres par la société consolidante et la part correspondante dans les capitaux propres de sa filiale. La différence de première consolidation s'explique d'abord par la reconnaissance d'un écart d'évaluation, à savoir « la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée ».

La seconde composante de la différence de première consolidation est, selon la norme comptable NCT 38, l'écart d'acquisition. Cet écart est habituellement appelé goodwill, ce terme étant retenu par la réglementation internationale.

Son existence s'explique par la prise en considération de multiples facteurs, les uns attachés à la filiale, les autres correspondant aux avantages et synergies, pour la société mère, ou le groupe, de la prise de contrôle. Il correspond à des éléments non identifiables et est calculé de façon résiduelle.

L'écart de première consolidation comprend donc :

- des écarts d'évaluation afférents à certains éléments identifiables, qui sont ainsi réestimés à l'actif du bilan consolidé (terrains, constructions, fonds commerciaux, marques, réseaux commerciaux, parts de marchés, etc.) ;
- un solde, non affecté, appelé écart d'acquisition qui peut être positif ou négatif.

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée n'excédant pas vingt ans à partir de la date d'acquisition.

II-6-Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre, à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement, de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé, sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

III- Principes de consolidation

III-1- Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce, licences, marques, brevets et droits au bail ainsi que les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées. (Logiciel : 33%).

III-2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur ventes d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

III-3- Stocks

Les stocks des produits et des travaux en cours sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leurs valeurs de réalisation nette. L'évaluation du coût de revient des stocks de travaux en cours est calculée sur la base du prix de vente moins la marge pratiquée par les différentes sociétés.

III-4- Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

III-5- Impôt sur les sociétés

Les sociétés du TAWASOL GROUP HOLDING SA sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il n'a pas été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat et notamment sur les marges sur stocks.

Les effets des redressements fiscaux des sociétés du groupe sont comptabilisés directement sur les capitaux propres des filiales sous la rubrique « Effet des modifications comptables ».

III-6- Revenus

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

III-7- Présentation de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie

L'état de résultat consolidé est présenté selon le modèle autorisé.

NOTES EXPLICATIVES

I- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et d'intérêts ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

Sociétés	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêts		
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019	Statut	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019	Méthode de consolidation
TGH	100%	100%	Société mère	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL SERVICES	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL TELECOM	51%	51%	Filiale	51%	51%	Intégration globale
TAWASOL INVESTMENT SICAR	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL PREFAB	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
JUPITER IMMOBILIERE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
UTS-PALMA	28%	28%	Filiale	28%	28%	Intégration globale
JNAYNET MONTFLEURY	70%	70%	Filiale	70%	70%	Intégration globale
SUD FORAGE	100%	100%	Filiale	-	-	Intégration globale
JNAYNET MANAR	32%	32%	Entreprise associée	32%	32%	Mise en équivalence

I-1- Changement du périmètre et modification de la structure du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe TAWASOL GROUP HOLDING a subi les modifications suivantes durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2020 :

Sorties du périmètre

Déconsolidation	Participation	Valeur comptable de consolidation	Motif de la déconsolidation
SOGETRAS	417 500	229 596	Titres de participation cédés en 2020
TOTAL	417 500	229 596	

I-2- Profilé Aluminium Maghrébin

L'acquisition de la société PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN est structurée sur plusieurs étapes aboutissant in fine à la prise de contrôle total de la société par le groupe TAWASOL GROUP HOLDING contre un désengagement progressif du Groupe AREM. Un protocole d'accord portant sur la cession de

472 173 actions pour un montant de 2 500 000 dinars a été signé entre les actionnaires de la société PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN d'un côté et la société TAWASOL GROUP HOLDING et la famille CHABCHOUB d'un autre côté. Les premières phases du regroupement ont été réalisées en 2015 à savoir, une prise de participation à hauteur de 18,89 % par le biais d'une augmentation du capital réservée et la nomination de Mr Mohamed Amine CHABCHOUB en tant que directeur général de la société.

Courant 2017, les sociétés PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN et UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES ont finalisé leur projet de fusion entamé en 2016 portant ainsi le pourcentage de participation du groupe dans l'ensemble fusionné à 27,91%. La date d'effet de la fusion a été fixée au 01 janvier 2016. De ce fait, les comptes de l'ensemble fusionné UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN ont été intégrés globalement dans les états financiers consolidés de TAWASOL GROUP HOLDING.

I-3- Filiales exclues du périmètre de consolidation

Le groupe TAWASOL GROUP HOLDING n'a pas intégré dans ses comptes consolidés les états financiers de 9 sociétés qui répondent aux critères de l'intégration pour motif d'indisponibilité de l'information financière. Les participations du groupe dans ces 8 filiales se détaillent comme suit :

Filiale	% de contrôle	Montant de la participation	Provision comptabilisée sur les titres détenus
HAYATCOM ALGERIE	50%	37 840	0
RETEL PROJECT	100%	47 084	0
L'AFFICHETTE	37%	269 340	0
RETEL WEST AFRICA	50%	36 104	0
TOUTOUTDIS	70%	148 959	144 614
DEUX PAS	50%	106 400	103 297
ONE TECH ALGERIE	70%	43 995	43 995
GREEN TECHNOLOGIES	76%	8	0
GIE-TAWASOL TELECOM	100%	2 000	0

II- Actifs

II-1- Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2020 à 6.797.441 dinars contre 7.127.301 dinars au 31 décembre 2019.

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Goodwill	6 429 047	6 681 888	-252 841

Logiciels	278 737	296 542	-17 805
Autres immobilisations incorporelles	89 656	148 872	-59 216
Total	6 797 441	7 127 301	-329 860

II-1-1 Goodwill

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises par le groupe. Il présente au 31 décembre 2020 un solde brut de 6.429.047 dinars et n'a pas subi de variation durant l'exercice.

II-1-2 Amortissement des Immobilisations incorporelles

La valeur des amortissements des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2020 à 3.113.426 dinars contre 2.977.023 dinars au 31 décembre 2019.

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Amortissements des Goodwill	2 875 109	2 784 220	90 889
Amortissements des Logiciels	214 761	171 608	43 153
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	23 556	21 194	2 362
Total	3 113 426	2 977 023	136 403

II-2- Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2020 à 64.301.440 dinars contre 66.234.808 dinars au 31 décembre 2019. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Terrains	4 769 529	4 769 529	0
Constructions	9 144 507	9 144 507	0
Installations techniques matériels et outillages	42 088 252	42 943 472	-855 220
Matériels de transport	5 286 791	6 230 092	-943 301
Agencements et aménagements	774 914	718 392	56 522
Matériel de bureau	252 439	244 381	8 058
Matériel informatique	653 390	517 647	135 743
Immobilisations corporelles en cours	1 331 618	1 666 789	-335 171
Total	64 301 440	66 234 808	-1 933 368

II-2-1- Amortissement des Immobilisations corporelles

La valeur des amortissements des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2020 à 35.868.630 dinars contre 34.445.042 dinars au 31 décembre 2019.

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Amortissements des Constructions	3 530 087	3 106 634	423 453
Amortissements des Installations techniques matériels et outillages	23 946 474	22 850 349	1 096 125

Amortissements des Matériels de transport	4 760 466	4 947 678	-187 212
Amortissements des Agencements et aménagements	1 092 083	1 122 903	-30 820
Amortissements des Matériels de bureau	289 662	268 135	21 527
Amortissements des Matériels informatiques	590 949	490 435	100 514
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	1 658 909	1 658 909	0
Total	35 868 630	34 445 042	1 423 588

II-3- Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2020 à 10.847.331 dinars contre 11.707.799 dinars au 31 décembre 2019. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Dépôts et cautionnements	3 202 749	4 212 877	-1 010 128
Titres de participation	799 143	649 483	149 660
Titres de participation déconsolidés	6 845 439	6 845 439	0
Total	10 847 331	11 707 799	-860 468

II-3-1- Titres de participation

Au 31 décembre 2020, les titres de participation se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020
RETEL WEST AFRICA	36 103
SIAM	3 425
SALGATEL	158 665
BAXEL TUNISIE	172 950
SLF	8 000
GROUPEMENT TAWASOL BTP	1 000
L'AFFICHETTE	269 340
HAYATCOM ETHIOPIE	135 235
HAYATCOM RDC	14 425
Total	799 143

II-3-2- Titres déconsolidés

Au 31 décembre 2020, les titres déconsolidés se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Titres HAYATCOM ALGERIE	3 917 896	3 917 896	0
Titres RETEL PROJECT	3 021 172	3 021 172	0
Titres RETEL BETON NORD OUEST	11 641	11 641	0
Titres GREEN TECHNOLOGIES	-107 269	-107 269	0

Titres GIE-TAWASOL TELECOM	2 000	2 000	0
Total	6 845 439	6 845 439	0

II-3-3- Titres mis en équivalence

Au 31 décembre 2020, les titres mis en équivalence se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Titres de participation JNAYNET MANAR	2 300 000	2 300 000	0
Réserves consolidées	-436 738	-291 310	-145 428
Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence	-146 769	-145 427	-1 342
Total	1 716 494	1 863 262	-146 768

II-4- Autres actifs non courants

La valeur nette des autres actifs non courants s'élève au 31 décembre 2020 à 282.180 dinars contre 468.467 dinars au 31 décembre 2019. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Frais préliminaires nets	282 180	468 467	-186 287
Total	282 180	468 467	-186 287

II-5- Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2020 à 48.718.824 dinars contre 55.120.284 dinars au 31 décembre 2019. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Stock de travaux en cours	35 798 289	41 173 878	-5 375 589
Stocks de matières et fournitures	819 746	1 348 018	-528 272
Stock de marchandises	775 761	656 342	119 419
Stocks de matières premières	3 722 768	4 605 100	-882 332
Stocks de produits finis	7 602 261	7 336 946	265 315
Total	48 718 824	55 120 284	-6 401 460

II-6- Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés bruts s'élèvent au 31 décembre 2020 à 40.939.681 dinars contre 52.355.806 dinars au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Clients ordinaires	30 071 563	42 456 405	-12 384 842
Clients, factures à établir	2 806 126	1 163 292	1 642 834
Clients, effets à recevoir	1 982 499	2 420 167	-437 668
Clients, Retenues de garantie	6 079 493	6 315 942	-236 449
Total	40 939 681	52 355 806	-11 416 125

II-7- Autres actifs courants

Au 31 décembre 2020, les autres actifs courants présentent un solde débiteur brut s'élevant à 47.169.060 dinars contre un solde débiteur brut de 42.748.060 dinars au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Avances aux fournisseurs	7 375 030	8 292 449	-917 419
Reports d'impôts	13 225 084	13 581 831	-356 747
Débiteurs divers	11 789 668	17 009 150	-5 219 482
Charges constatées d'avance	2 575 991	3 014 760	-438 769
Produits à recevoir	11 978 242	694 943	11 283 299
Personnel-Avances et acomptes	104 815	139 112	-34 297
Compte d'attente	120 231	15 815	104 416
Total	47 169 060	42 748 060	4 421 000

II-8- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2020 un montant de 13.616.909 dinars contre un solde de 17.398.063 dinars au 31 décembre 2019. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Placements courants	10 212 867	14 567 226	-4 354 359
Banques	2 810 098	2 521 181	288 917
Caisse	97 246	85 058	12 188
Valeurs à l'encaissement	496 698	224 599	272 099
Total	13 616 909	17 398 063	-3 781 154

III- Capitaux propres, intérêts minoritaires et passifs

III-1- Capitaux propres du groupe

Les capitaux propres groupe et hors groupe se présentent comme suit :

Libellé	Solde au	Solde au	Variation
---------	----------	----------	-----------

	31/12/2020	31/12/2019	
Capital social	108 000 000	108 000 000	0
Réserves consolidées	-75 580 001	-70 493 657	-5 086 344
Résultat de l'exercice (*)	-7 254 712	-5 724 985	-1 529 727
Total	25 165 287	31 781 357	-6 616 070

(*) Le détail du résultat de l'exercice par société figure dans la note « VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe »

III-2- Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires ont atteint 1.304.895 dinars au 31 décembre 2020 contre un solde de 103.529 dinars au 31 décembre 2019. Ils s'analysent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Part des minoritaires dans les réserves	1 207 549	1 301 735	-94 186
Part des minoritaires dans le résultat	97 347	-1 198 206	1 295 553
Total	1 304 895	103 529	1 201 366

III-3- Emprunts

Au 31 décembre 2020, l'encours des emprunts dus par le groupe se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Leasing	2 584 387	1 055 788	1 528 599
Emprunts	32 883 520	8 535 837	24 347 683
Total	35 467 908	9 591 625	25 876 283

III-4- Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique a atteint 23.023.113 dinars au 31 décembre 2020 contre un solde de 23 543 359 dinars au 31 décembre 2019. Il s'analyse comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Fournisseurs ordinaires	13 463 026	12 159 215	1 303 811
Fournisseurs, effets à payer	7 645 604	9 380 778	-1 735 174
Fournisseurs factures non encore parvenues	811 905	1 568 758	-756 853
Fournisseurs étrangers	103 279	334 608	-231 329
Fournisseurs d'immobilisation	999 300	100 000	899 300
Total	23 023 113	23 543 359	-520 246

III-5- Autres passifs courants

Au 31 décembre 2020, les autres passifs courants présentent un solde créditeur s'élevant à 21.596.942 dinars contre un solde créditeur de 31.699.870 au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Avances reçues des clients	6 593 924	10 222 641	-3 628 717

Impôts et taxes à payer	10 590 099	12 119 789	-1 529 690
Charges à payer	2 257 992	3 439 273	-1 181 281
Créditeurs divers	146 561	3 378 072	-3 231 511
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	87 702	66 694	21 008
CNSS	980 595	1 181 360	-200 765
Provision pour congés payés	291 025	880 106	-589 081
Personnel, rémunération due	187 141	286 402	-99 261
Produits comptabilisés d'avance	111 691	124 587	-12 896
Compte d'attente	350 212	945	349 267
Total	21 596 942	31 699 870	-10 102 928

III-6- Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde créditeur de la rubrique « Concours bancaires et autres passifs financiers » s'élève au 31 décembre 2020 à 64.009.875 dinars contre un solde créditeur de 98.364.144 dinars au 31 décembre 2019.

Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Emprunts courants	24 050 086	33 394 902	-9 344 816
Concours bancaires	17 246 439	42 357 031	-25 110 592
Echéances à moins d'un an sur emprunts	21 583 642	21 052 526	531 116
Intérêts courus	1 129 708	1 559 684	-429 976
Total	64 009 875	98 364 144	-34 354 269

IV- Etat de résultat

IV-1- Revenus

Le solde de la rubrique « Revenus » s'élève au 31 décembre 2020 à 68.306.608 dinars contre un solde de 94.268.837 dinars au 31 décembre 2019. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Ventes et prestations de services	70 545 290	96 308 506	-25 763 216
Autres revenus	888 856	997 330	-108 474
RRR accordés sur ventes	-3 127 538	-3 036 999	-90 539
Total	68 306 608	94 268 837	-25 962 229

(*) Le détail du chiffre d'affaires par société figure dans la note « VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe »

IV-2- Achats d'approvisionnements consommés

Au 31 décembre 2020, les achats consommés s'élèvent à 32.822.732 dinars contre 42.385.089 dinars au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Achats de matières premières	16 848 131	26 805 035	-9 956 904
Achats de prestations de services	7 822 222	5 137 763	2 684 459
Achats non stockés de matériaux	5 728 518	9 291 004	-3 562 486
Variation de stock des approvisionnements	1 432 404	892 440	539 964
Achats de travaux de sous-traitance	864 458	580 743	283 715
Frais accessoires sur achats	288 761	537 834	-249 073
Transfert de charges des achats	-161 762	-859 730	697 968
Total	32 822 732	42 385 089	-9 562 357

IV-3- Charges du personnel

Au 31 décembre 2020, les charges de personnel s'élèvent à 10 401 096 dinars contre 13.702.865 dinars au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Salaires et appointements	9 204 007	11 865 695	-2 661 688
Charges patronales	1 787 507	1 923 690	-136 183
Autres Charges du personnel	-486 286	290 603	-776 889
Transfert de charges	-104 131	-377 123	272 992
Total	10 401 096	13 702 865	-3 301 769

IV-4- Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2020, les autres charges d'exploitation s'élèvent à 13.330.116 dinars contre 14.882.763 dinars au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Achats non stockés de consommables	5 056 867	3 345 041	1 711 826
Assurances	651 393	786 004	-134 611
Entretien et réparation	695 022	1 487 998	-792 976
Voyages et déplacements	959 729	1 608 209	-648 480
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	850 151	980 052	-129 901
Transport	487 305	482 085	5 220
Services bancaires et assimilés	1 395 837	1 836 477	-440 640
Frais postaux et de télécommunication	124 906	139 785	-14 879
Charges locatives	1 563 631	2 419 896	-856 265
Publicité, publications et relations publiques	44 973	112 709	-67 736
Personnel extérieur à l'entreprise	311 185	489 145	-177 960

Divers services extérieurs	591 570	384 699	206 871
Impôts taxes et versements assimilés	691 857	988 920	-297 063
Transferts de charges d'exploitation	-94 311	-178 255	83 944
TOTAL	13 330 116	14 882 763	-1 552 647

IV-5- Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe s'élevaient au 31 décembre 2020 à 10.147.987 dinars contre un solde de 11.070.135 dinars au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Charges financières, intérêts et agios bancaires	9 988 704	10 849 438	-860 734
Pertes de change	359 097	819 704	-460 607
Gains de change et autres produits financiers	-199 815	-599 006	399 191
Total	10 147 987	11 070 135	-922 148

IV-6- Produits des placements

Les produits des placements du groupe s'élevaient au 31 décembre 2020 à 1.283.334 dinars contre un solde de 2.179.135 dinars au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Produits des valeurs mobilières	41 795	25 675	16 120
Produits des placements	674 483	1 047 298	-372 815
Autres produits des placements	567 056	1 106 162	-539 106
Total Produits des placements	1 283 334	2 179 135	-895 801

IV-7- Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe s'élevaient au 31 décembre 2020 à 5.251.741 dinars contre un solde de 1.239.433 dinars au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Plus-value sur cession d'immobilisations	575 607	478 041	97 566
Divers gains ordinaires	4 676 134	761 392	3 914 742
Total	5 251 741	1 239 433	4 012 308

V- Etat de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de -26.518.652 dinars au 31 décembre 2019 à -4.759.238 dinars au 31 décembre 2020 enregistrant ainsi une variation positive de 21.759.415 dinars affectée aux activités d'exploitation pour un montant 3.274.194 dinars, aux activités d'investissement pour 1.422.639 dinars et aux activités de financement pour 17.062.582 dinars.

L'exploitation a généré un flux positif de 3.274.194 dinars provenant essentiellement de la diminution du BFR de 4.946.677 dinars et du résultat avant amortissement pour un montant de -1.819.252 dinars.

La diminution du BFR est expliquée par la diminution des stocks pour un montant de 6.401.459 dinars, la diminution des créances pour 10.421.779 et la baisse des dettes d'exploitation de 9.093.761 dinars compensées par la hausse des autres actifs courants de 2.782.801 dinars.

Les flux d'investissement représentent un encaissement de 1.422.639 dinars provenant essentiellement de flux relatifs aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 918.594 dinars et financières pour un montant de 860.467 dinars compensés par des décaissements provenant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 286.098 dinars.

Les flux provenant des activités de financement s'élèvent à 17.062.582 dinars provenant des flux nets d'encaissement et de décaissement de crédits.

V-1- Réconciliation des soldes de trésorerie

Les soldes de la trésorerie au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020
Liquidités et équivalents de liquidités à l'actif	13 616 909
Concours bancaires au passif	-64 009 875
Emprunts courants	45 633 728
Trésorerie de clôture à l'état de flux de trésorerie	-4 759 238
Ecart	0

VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe

Au 31 décembre 2020, le résultat ainsi que le chiffre d'affaires du groupe se détaille par société comme suit :

Société	Résultat - Part du groupe	Chiffre d'affaires
TGH	-1 058 441	0
HCT	858 253	13 525 407
RETEL	-4 071 988	21 766 546
RETEL SERVICES	-886 353	3 087 835
RETEL TELECOM (Ex MARAIS TUNISIE)	17 249	0
TIS	-6 630	0
RETEL PREFAB	-23 282	181 111
JUPITER	-217 197	920 354
JNAYNET MONTFLEURY	185 474	8 062 779
UTS-PALMA	-2 051 797	20 762 576
Total	-7 254 712	68 306 608

RAPPORT GENERAL

Avis des auditeurs indépendants
Etats financiers consolidés
Exercice clos au 31 Décembre 2020

Tunis, le 27/09/2021

A Messieurs les actionnaires de la société TAWASOL GROUP HOLDING S.A,

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **TAWASOL GROUP HOLDING** qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2020, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan consolidé de **178 476 345** dinars et un résultat consolidé - part du groupe déficitaire de **7 254 712** dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserves* » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

2.1. L'exécution des travaux des commissaires aux comptes des sociétés RETEL, HAYATCOM TUNISIE et RETEL SERVICES a été limitée par l'absence d'un inventaire physique des immobilisations corporelles à la date de clôture de l'exercice 2020. La valeur comptable nette de ces immobilisations s'élève à la même date à **16 805 086** dinars.

2.2. Les participations indirectes de la société TGH dans les sociétés établies en Algérie, comptabilisées au niveau des états financiers consolidés pour un montant net de **6 939 068** dinars ne sont pas intégrées lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 et restent inscrites parmi les titres de participation déconsolidés, et ce en raison de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés au cours de l'exercice 2020. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des informations sur les états financiers de ces filiales. Par voie de conséquence, nous ne pouvons pas exprimer une opinion sur la réalité de cet actif.

2.3. Au cours de l'exercice 2019, la société UTS-PALMA a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi qui a couvert l'exercice 2017 pour la contribution conjoncturelle, la période 2014 à 2017 pour l'impôt sur les

sociétés et la période 2015 à 2018 pour les autres impôts et taxes. Le 1^{er} novembre 2019, les résultats de la vérification fiscale ont été notifiés à la société et ont abouti à un redressement de l'ordre de 4 325 385 DT en principal et intérêts. En date du 13 décembre 2019, la société UTS-PALMA s'est opposée aux résultats de la vérification fiscale approfondie. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif sur les états financiers ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. Il est à signaler qu'à la date du 31 décembre 2020, le total des provisions pour risques fiscaux comptabilisées chez la société s'élève à 4 836 907 DT.

2.4. L'examen des comptes clients et autres comptes d'actifs de la société UTS-PALMA a permis de relever l'existence de créances douteuses relatives à des sociétés apparentées et non apparentées totalisant 4 354 799 dinars au 31 décembre 2020. Ces créances se détaillent comme suit :

Client	Créance compromise	Provision comptabilisée	Complément de provision à comptabiliser
MERIDIANA	681 619	-	681 619
GENERAL ALUMINIUM	414 391	-	414 391
B-VITRE	429 834	-	429 834
COTUPAL	217 478	-	217 478
COGEBAL	1 034 647	-	1 034 647
Z-ALU	105 821	-	105 821
CLASS ALU	881 194	-	881 194
COTUMAC	589 815	-	589 815
Total	4 354 799	-	4 354 799

La comptabilisation de la provision pour dépréciation des comptes clients et autres comptes d'actifs précités aurait eu pour incidence de réduire les capitaux propres du groupe de 4 354 799 dinars et le solde net du poste « Clients et comptes rattachés » pour le même montant.

2.5. Les dividendes à recevoir par la société HAYATCOM TUNISIE auprès de la société HAYATCOM ALGERIE présente un risque de non recouvrement qui n'a pas été couvert par une provision d'un montant de 887 400 dinars.

2.6. Les dividendes à recevoir par la société RETEL auprès de la société RETEL PROJECT présente un risque de non recouvrement qui n'a pas été couvert par une provision d'un montant de 1 084 600 dinars.

2.7. Aucune provision n'a été comptabilisée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances de la société RETEL envers la société GHZELA INDUSTRIE. Au 31 décembre 2020, le solde de ces créances s'élève à 3 192 607 dinars.

2.8. Des arrêts de travaux de GAZ réalisés par la société RETEL (directement ou indirectement) pour le compte de la STEG ont donné lieu à des demandes d'indemnisation présentées par RETEL et HAYATCOM ALGERIE respectivement le 16 mars 2021 et le 15 mars 2018. Les préjudices subis ont été estimés à 7.689.195 dinars et ont été comptabilisés en tant que produit de l'exercice 2020 pour un montant 4.000.000 DT.

L'indemnisation n'ayant pas encore été acceptée par la STEG, ce montant ne peut donc être constaté en tant que produit. De ce fait le résultat de l'exercice 2020 se trouve majoré pour 4.000.000 dinars.

2.9. Aucune provision n'a été constatée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances détenues par la société « RETEL SERVICES » sur la société « RETEL BETON NORD OUEST » ayant, au 31 décembre 2020, une valeur comptable de 641.361,297 dinars.

2.10. La société « JNAYNET MONTFLEURY SARL » a continué d'incorporer les charges financières relatives aux emprunts bancaires au coût des stocks des travaux achevés du lot 13 malgré l'achèvement des travaux. Ces charges financières s'élèvent pour l'exercice 2020 à 1.025.813 dinars et doivent être comptabilisées parmi les charges de l'exercice et en déduction de la rubrique « Stocks ».

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Périmètre de consolidation et sortie du périmètre

Comme indiqué dans les notes relatives aux méthodes comptables II-1 et II-6 ainsi que dans la note explicative I, les états financiers consolidés du groupe TAWASOL GROUP HOLDING SA regroupent les états financiers de 11 sociétés intégrés globalement et les comptes d'une seule société mise en équivalence.

Nous avons considéré que la délimitation du périmètre de consolidation constitue un point clé d'audit dans la mesure où celle-ci est sensible aux hypothèses et aux interprétations des dispositions normatives et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

En réponse à ce point clé d'audit, nos travaux ont principalement consisté à :

- ✓ Examiner la régularité et la permanence des méthodes de délimitation du périmètre de consolidation,
- ✓ Analyser les hypothèses retenues pour la circonscription du périmètre,
- ✓ Conduire notre propre analyse en ce qui concerne les sorties et les exclusions du périmètre
- ✓ Contrôler la conformité de l'information communiquée dans les notes sur les méthodes comptables II-1 et II-6 et de la note explicative I aux dispositions normatives.

b. Evaluation des créances clients au 31 décembre 2020

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant brut de 40.939.681 dinars et provisionnées à hauteur de 7.366.481 dinars. Dans le cadre de l'évaluation du recouvrement de ces créances, le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

4. Rapport de gestion relatif au groupe de sociétés

La responsabilité de ce rapport de l'exercice 2020 incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe de sociétés, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère **TGH SA** qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de

délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 27/09/2021

Union des experts comptables

Hedi Mallekh

Audit & Business Services

Moncef Sellami

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE
MAX ESPOIR**

EXAMEN DES ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn

Tunis, le 31 AOUT 2021

**A MESSIEURS LES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
GESTIONNAIRE « MAXULA
GESTION »**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Gestionnaire MAXULA
GESTION,**

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « **FCPR MAX ESPOIR** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2020**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **13.762.229 DT** et une valeur liquidative égale à **858,530 DT** par part.

Ces comptes ont été arrêtés par le gestionnaire sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR MAX ESPOIR** » au **31 décembre 2020**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de

placement à risque « **FCPR MAX ESPOIR** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « **FCPR MAX ESPOIR** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « **FCPR MAX ESPOIR** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque «**FCPR MAX ESPOIR** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR MAX ESPOIR** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de

fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y

compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « **FCPR MAX ESPOIR** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



Managing Partner
FMBZ KPMG TUNISIE

ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS AU 31.12.2020

FCPR MAX ESPOIR

BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2020

(exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Note	31.12.2020	31.12.2019
AC 1 - Portefeuille titre	AC1	14 481 839	16 357 821
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		14 481 839	16 357 821
b - Obligations et valeurs assimilées		0	0
c - Autres valeurs : Emprunts d'Etat		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	AC2	169 098	37 832
a - Placements monétaires		0	0
b - Disponibilités		169 098	37 832
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		14 650 937	16 395 653
PASSIFS			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	PA1	878 288	504 535
PA 2 - Autres créditeurs divers	PA2	10 419	24 263
TOTAL PASSIFS		888 707	528 798
CP 1 - Capital	CP1	14 230 484	16 106 471
CP 2 - Sommes distribuables	CP2	-468 254	-239 615
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		-239 615	-9 935
b - Sommes distribuables de l'exercice		-228 639	-229 680
ACTIF NET		13 762 229	15 866 855
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		14 650 937	16 395 653

FCPR MAX ESPOIR

Etat de résultat

Exercice clos le 31 décembre 2020

(exprimés en Dinars Tunisiens)

	Note	Du 01.01.2020 Au 31.12.2020	Du 01.01.2019 Au 31.12.2019
Revenus du portefeuille titres	PR1	165 377	129 211
a- Dividendes		165 377	129 211
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
c - Revenus des autres valeurs		0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	514	586
Total des revenus des placements		165 891	129 797
Charges de gestion des placements	CH1	-385 653	-350 475
REVENU NET DES PLACEMENTS		-219 762	-220 678
Autres produits	PR3	0	0
Autres charges	CH2	-8 877	-9 002
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-228 639	-229 680
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		-228 639	-229 680
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-1 875 985	2 495 263
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0
Frais de négociation		-2	0
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-2 104 626	2 265 583

FCPR MAX ESPOIR

Etat de variation de l'actif net
Exercice clos le 31 décembre 2020
(exprimés en Dinars Tunisiens)

	Du 01.01.2020 Au 31.12.2020	Du 01.01.2019 Au 31.12.2019
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>-2 104 626</u>	<u>2 265 583</u>
a - Résultat d'exploitation	-228 639	-229 680
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-1 875 985	2 495 263
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
d - Frais de négociation de titres	-2	0
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		-
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
a- Souscriptions	0	0
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Commissions de souscription	0	0
b- Rachats	0	0
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Droits de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	-2 104 626	2 265 583
<u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	15 866 855	13 601 273
b - en fin d'exercice	13 762 229	15 866 855
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	16 030	16 030
b - en fin d'exercice	16 030	16 030
VALEUR LIQUIDATIVE	858,530	989,823
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-13,264%	16,657%

***NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020***

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« **FCPR MAX ESPOIR** » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « **MAXULA GESTION** » et de l'**AMEN BANK** et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 19 Janvier 2012.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres. Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés.

Le montant du fonds est de D : 35.070.000 réparti en 35.000 parts A et 70 parts B de 1.000 DT chacune. Il a été souscrit et clôturé à hauteur de 16.030.000 D libérés intégralement.

Sa durée de vie est de 10 ans, éventuellement prorogée de deux périodes d'un an.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

Toutefois, les revenus dont le taux de rémunération au 01^{er} Janvier de l'année de décompte desdits revenus dépasse le TMM-1 sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 35% et ce du 10.06.2020 au 31.12.2020.

FCPR MAX ESPOIR est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'**AMEN BANK**. Le gestionnaire étant **MAXULA GESTION**.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2020**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et OPCVM sont évalués, en date du **31.12.2020**, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les OPCVM. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.

La juste valeur applicable pour l'évaluation de ces titres, correspond à la valeur mathématique de la société émettrice ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation (le coût d'une transaction récente, Discounted Cash-Flow...)

3.3- *Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

NOTE 4.1 : NOTES SUR LE BILAN

AC1 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2020** à 14.481.839 DT et se détaille comme suit :

FCPR MAX ESPOIR

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	+/- valeurs potentielles/ Intérêts courus	Valeur au 31.12.2020	% des actifs	% des montants souscrits	Méthode d'évaluation
a-Actions, valeurs assimilées et droits rattachés							
1- Sociétés non cotées							
SOLUTIONS COMPOSITES	173 333	1 899 996	873 332	2 773 328	12,97%	11,85%	Dernière transaction
LA MEDITERRANEENNE DE SANTE	800 000	800 000	0	800 000	5,46%	4,99%	
NOUR AGRICOLE	58 000	580 000	49 300	629 300	3,96%	3,62%	Discounted Cash Flow (DCF)
TECHNOLATEX	10 000	1 000 000	200 000	1 200 000	6,83%	6,24%	Prix d'une offre d'achat
GALVAMETAL	20 500	2 050 000	0	2 050 000	13,99%	12,79%	
PALMAWOOD	100 000	1 000 000	0	1 000 000	6,83%	6,24%	Valeur d'acquisition
STIP	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	6,83%	6,24%	
INTERNATIONAL PLASTIC	60 000	600 000	-150 000	450 000	4,10%	3,74%	Valeur d'acquisition avec décôte de 25% (Garantie Sotugar)
TOSCANI MANNIFATTURE	120 023	1 200 230	-300 058	900 173	8,19%	7,49%	
SILIREND	85 800	858 000	-214 500	643 500	5,86%	5,35%	Valeur d'acquisition avec décôte de 25%
SAVIMO	150 000	1 500 000	-1 125 000	375 000	10,24%	9,36%	Valeur d'acquisition avec décôte de 75%
Total sociétés non cotées		12 488 226	-666 926	11 821 301	85,24%	77,91%	
2- Sociétés cotées							
OFFICE PLAST (AA)	600 026	1 790 342	-542 287	1 248 054	12,22%	11,17%	
SOMOCER	726 323	1 269 453	-549 667	719 786	8,66%	7,92%	Cours moyen pondéré
SANIMED (AA)	328 947	1 499 998	-871 710	628 289	10,24%	9,36%	
Total sociétés cotées		4 559 793	-1 963 664	2 596 129	31,12%	28,45%	
SOUS.TOTAL 1		17 048 019	-2 630 589	14 417 429	116,36%	106,35%	
Titres des OPCVM							
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	603	64 458	-48	64 409	0,44%	0,40%	Valeur liquidative
SOUS.TOTAL 2		64 458	-48	64 409	0,44%	0,40%	
TOTAL (1+2)		17 112 476	-2 630 637	14 481 839	116,80%	106,75%	

AC 2 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2020** à 169.098 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
a- Placements monétaires	0	0
b- Disponibilités		
Dépôt à vue		
Placement dépôt à vue	168 878	37 393
Intérêts courus sur dépôt à vue	9	2
Retenue à la source sur dépôt à vue	-2	0
Avoirs en banques	212	437
Total disponibilités	169 098	37 832
Total	169 098	37 832

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2020** à 878.288 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Rémunération du gestionnaire à payer	866 388	492 635
Rémunération du dépositaire à payer	11 900	11 900
Total	878 288	504 535

PA2 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au **31.12.2020** à 10.419 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2020	31.12.2019
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	7 180	7 265
Redevance CMF à payer	1 454	1 402
Retenue à la source à payer	1 785	15 595
Total	10 419	24 263

CP1 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

Capital au 31 décembre 2019	
Montant en Nominal	16 030 000
Nombre de parts	16 030
Nombre de porteurs de parts	65
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant en Nominal	0
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts	0
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant en Nominal	0
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts	0
Capital au 31 décembre 2020	
Montant en Nominal	16 030 000
Nombre de parts	16 030
Nombre de porteurs de parts	65

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Fin de période au 31.12.2019	16 106 471	16 106 471
Souscription de la période	0	0
Rachat de la Période	0	0
Autres Mouvements	-1 875 987	-2 344 241
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-1 875 985	-1 875 985
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	0	0
Frais de négociation	-2	-2
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-239 615
Sommes distribuables de l'exercice		-228 639
Montant Fin de période au 31.12.2020	14 230 484	13 762 229

NOTE 4.2 : NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

PR1 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 165.377 DT se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 Au 31.12.2020	Du 01.01.2019 Au 31.12.2019
Dividendes sur titres OPCVM		
Maxula Investissement SICAV	2 301	2 320
Sous-total 1	2 301	2 320
Dividendes sur actions		
Office Plast	17 476	43 691
Solutions composites	145 600	83 200
Sous-total 2	163 076	126 891
Total	165 377	129 211

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 514 DT se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 Au 31.12.2020	Du 01.01.2019 Au 31.12.2019
Dépôts à vue		
a- Intérêts courus sur dépôts à vue		
Intérêts courus sur dépôt à vue	7	-29
Retenue à la source sur Intérêts courus sur dépôt à vue	-1	6
b- Intérêts échus sur dépôts à vue		
Intérêts échus sur dépôt à vue	635	762
Retenue à la source sur Intérêts échus sur dépôt à vue	-127	-152
Total	514	586

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2020** à 385.653 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 Au 31.12.2020	Du 01.01.2019 Au 31.12.2019
Rémunération du gestionnaire	373 753	338 475
Rémunération du dépositaire	11 900	12 000
Total	385 653	350 475

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2020** à 8.877 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 Au 31.12.2020	Du 01.01.2019 Au 31.12.2019
Honoraires du commissaire aux comptes	7 181	7 265
Redevance CMF	1 376	1 402
Commissions bancaires	169	167
Impôts et taxes	150	165
Droit de timbre	1	2
Total	8 877	9 002

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Revenus des placements	10,349	8,097	7,845	10,129
Charges de gestion des placements	-24,058	-21,864	-22,850	-20,161
Revenus nets des placements	-13,709	-13,767	-15,005	-10,032
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,554	-0,562	-0,521	-0,440
Résultat d'exploitation (1)	-14,263	-14,329	-15,526	-10,472
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	-14,263	-14,329	-15,526	-10,472
Variation des plus (ou moins) values potentielles	-117,030	155,662	-142,307	-48,103
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	-0,378	-0,606
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	-117,030	155,662	-142,685	-48,709
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	-131,293	141,333	-158,211	-59,181
Résultat non distribuable de l'exercice	-117,030	155,662	-142,685	-48,709
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	-117,030	155,662	-142,685	-48,709
Valeur liquidative	858,530	989,823	848,489	1 006,700
Charges de gestion/ actif net moyen	2,60%	2,38%	2,46%	1,95%
Autres charges / actif net moyen	0,06%	0,06%	0,06%	0,04%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-1,54%	-1,56%	-1,67%	-1,01%

5-2 Rémunération du gestionnaire

La gestion du **FCPR MAX ESPOIR** est confiée à la société **MAXULA GESTION**. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR. Des honoraires de gestion, lui sont accordés, d'un montant correspondant à :

- 0,5% HT du montant de l'actif net non investi, payable à l'avance au début de chaque trimestre de son exercice social,
- 2% HT du montant de l'actif net investi, payable à l'avance au début de chaque trimestre de son exercice social.

5-3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'**AMEN BANK**. Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,1% HT du montant de l'actif net du fonds évalué au 31/12 de chaque année avec un minimum de 1.000 DT et un maximum de 10.000 DT.

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE
MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES**

EXAMEN DES ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn

Tunis, le 13 1 AOUT 2021

**A MESSIEURS LES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
GESTIONNAIRE « MAXULA
GESTION »**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Gestionnaire MAXULA
GESTION,**

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « **FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES** » qui comprennent le bilan au **31 décembre 2020**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **12.643.703 DT** et une valeur liquidative égale à **959,601 DT** par part.

Ces comptes ont été arrêtés par le gestionnaire sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES** » au **31 décembre 2020**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états

financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque « **FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « **FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES** » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « **FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES** » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « **FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES** » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « **FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES** ».

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « **FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES** ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



Managing Partner
FMBZ KPMG TUNISIE

***ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS AU 31.12.2020***

FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2020

(exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Note	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
AC 1 - Portefeuille titres	<u>AC1</u>	12 841 156	13 270 707
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		11 632 588	12 092 707
b - Obligations et valeurs assimilées		1 178 000	1 178 000
c - Autres valeurs		30 567	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	<u>AC2</u>	100 249	327 218
a - Placements monétaires		0	0
b - Disponibilités		100 249	327 218
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		12 941 404	13 597 924
PASSIFS			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	<u>PA1</u>	289 709	180 224
PA 2 - Autres créditeurs divers	<u>PA2</u>	7 992	14 269
TOTAL PASSIFS		297 701	194 493
CP 1 - Capital	<u>CP 1</u>	12 024 586	12 574 462
CP 2 - Sommes distribuables	<u>CP 2</u>	619 117	828 970
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		828 970	807 153
b - Sommes distribuables de l'exercice		-209 853	21 817
c- Régul.Résultat distribuables de la période		0	0
ACTIF NET		12 643 703	13 403 432
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		12 941 404	13 597 924

FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES

Etat de résultat

Exercice clos le 31 décembre 2020

(exprimés en Dinars Tunisiens)

	Note	Du 01.01.2020 Au 31.12.2020	Du 01.01.2019 Au 31.12.2019
Revenus du portefeuille titres	<u>PR 1</u>	99 056	85 372
a- Dividendes		98 988	85 372
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
c - Revenus des autres valeurs		68	0
Revenus des placements monétaires	<u>PR 2</u>	3 180	200 039
Total des revenus des placements		102 236	285 410
Charges de gestion des placements	<u>CH 1</u>	-303 759	-254 390
REVENU NET DES PLACEMENTS		-201 523	31 020
Autres produits		0	0
Autres charges	<u>CH 2</u>	-8 330	-9 203
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-209 853	21 817
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		-209 853	21 817
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-556 334	75 814
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		6 460	0
Frais de négociation		-1	0
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-759 728	97 630

FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES

Etat de variation de l'actif net
 Exercice clos le 31 décembre 2020
 (exprimés en Dinars Tunisiens)

	Du 01.01.2020	Du 01.01.2019
	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</u>	-759 728	97 630
a - Résultat d'exploitation	-209 853	21 817
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-556 334	75 814
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 460	0
d - Frais de négociation de titres	-1	0
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	-
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	0	0
a- Souscriptions	0	0
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Commissions de souscription	0	0
b- Rachats	0	0
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-759 728	97 630
<u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	13 403 432	13 305 801
b - en fin d'exercice	12 643 703	13 403 432
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	13 176	13 176
b - en fin d'exercice	13 176	13 176
VALEUR LIQUIDATIVE	959,601	1 017,261
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-5,668%	0,734%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« **FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES** » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « MAXULA GESTION » et de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 11 Février 2016.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres. Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés.

Le montant du fonds est de D : 20.040.000 réparti en 20.000 parts A et 40 parts B de 1.000 DT chacune. Il a été souscrit et clôturé à hauteur de 13.176.000 DT libérés totalement.

Sa durée de vie est de 10 ans, éventuellement prorogée de deux périodes d'un an.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

Toutefois, les revenus dont le taux de rémunération au 01^{er} Janvier de l'année de décompte desdits revenus dépasse le TMM-1 sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 35% et ce du 10.06.2020 au 31.12.2020.

FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la BANQUE NATIONALE AGRICOLE. Le gestionnaire étant MAXULA GESTION.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2020**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et OPCVM sont évalués, en date du **31.12.2020**, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les OPCVM. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.

La juste valeur applicable pour l'évaluation de ces titres, correspond à la valeur mathématique de la société émettrice ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation (le coût d'une transaction récente, Discounted Cash-Flow...)

3.3- *Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

NOTE 4.1 : NOTES SUR LE BILAN

AC 1 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2020** à 12.841.156 DT et se détaille comme suit :

FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES									
	Nombre de titres	Coût d'acquisition	+/- values potentielles/ Intérêts courus	Valeur au 31.12.2020	% des actifs	% des montants souscrits	Méthode d'évaluation		
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés									
Sociétés cotées									
OFFICE PLAST	508 190	1 320 799	-263 764	1 057 035	10,21%	10,02%	Cours moyen pondéré		
SANIMED	219 298	999 999	-581 140	418 859	7,73%	7,59%			
Total sociétés cotées		2 320 798	-844 904	1 475 894	17,93%	17,61%			
Sociétés non cotées									
NOUR AGRICOLE	40 000	400 000	34 000	434 000	3,09%	3,04%	Discounted Cash Flow (DCF)		
SMC	34 000	340 000	221 000	561 000	2,63%	2,58%			
POLYMED	70 000	700 000	0	700 000	5,41%	5,31%	Dernière transaction		
MED ENVIRONNEMENT	10 000	100 000	0	100 000	0,77%	0,76%			
GALLIEN PHARMA	195 000	1 950 000	0	1 950 000	15,07%	14,80%			
STIP	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	7,73%	7,59%	Valeur d'acquisition		
GALVAMETAL	9 500	950 000	0	950 000	7,34%	7,21%			
ESAT	3 200	320 000	-240 000	80 000	2,47%	2,43%	Valeur d'acquisition avec décote 75%		
SKAN AGRO	6 000	600 000	-150 000	450 000	4,64%	4,55%	Valeur d'acquisition avec décote 25%		
AERO TUNISIA	14 000	1 400 000	-350 000	1 050 000	10,82%	10,63%	(Garantie Sotugar)		
ALUMENAGE	110 000	1 375 000	155 100	1 530 100	10,62%	10,44%	Valeur mathématique		
Total sociétés non cotées		9 135 000	-329 900	8 805 100	70,59%	69,33%			
OPCVM									
MAXULA PLACEMENT SICAV	12 890	1 341 071	10 523	1 351 594	10,36%	10,18%	Valeur liquidative		
Total OPCVM		1 341 071	10 523	1 351 594	10,36%	10,18%			
SOUS.TOTAL 1		12 796 869	-1 164 281	11 632 588	98,88%	97,12%			
b- Obligations et valeurs assimilées									
OCA SKAN AGRO	2 780	278 000	0	278 000	2,15%	2,11%			
OCA MED ENVIRONNEMENT	40 000	400 000	0	400 000	3,09%	3,04%	Coût amorti		
OCA ALUMENAGE	50 000	500 000	0	500 000	3,86%	3,79%			
SOUS.TOTAL 2		1 178 000	0	1 178 000	9,10%	8,94%			
c- Autres valeurs									
CCA NOUR AGRICOLE		30 500	68	30 567	0,24%	0,23%	Coût amorti		
SOUS.TOTAL 3		30 500	68	30 567	0,24%	0,23%			
TOTAL 1+2+3		14 005 369	-1 164 213	12 841 156	108,22%	106,29%			

AC 2 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2020** à 100.249 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
a - Placements monétaires	0	0
b - Disponibilités		
Dépôt à vue		
Placement dépôt à vue	99 897	327 203
Intérêts courus sur dépôt à vue	440	18
Retenue à la source sur dépôt à vue	-88	-4
Total	100 249	327 218

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2020** à 289.709 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Rémunération du gestionnaire à payer	258 713	148 440
Rémunération du dépositaire à payer	30 996	31 784
Total	289 709	180 224

PA2 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au **31.12.2020** à 7.992 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	6 725	7 543
Redevance CMF à payer	1 267	1 328
Retenue à la source à payer	0	5 397
Total	7 992	14 269

CP1 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 se détaillent comme suit :

Capital au 31 Décembre 2019	
Montant en Nominal	13 176 000
Nombre de parts	13 176
Nombre de porteurs de parts	20
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant en Nominal	0
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts	0
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant en Nominal	0
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts	0
Capital au 31 Décembre 2020	
Montant en Nominal	13 176 000
Nombre de parts	13 176
Nombre de porteurs de parts	20

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Fin de période au 31.12.2019	12 574 462	12 574 462
Souscription de la période	0	0
Rachat de la Période	0	0
Autres Mouvements	-549 875	69 242
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-556 334	-556 334
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	6 460	6 460
Frais de négociation	-1	-1
Sommes distribuables des exercices antérieurs		828 970
Sommes distribuables de l'exercice		-209 853
Montant Fin de période au 31.12.2020	12 024 586	12 643 703

NOTE 4.2 : NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**PR1 : Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du **01.01.2020** au **31.12.2020** à 99.056 DT se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 Au 31.12.2020	Du 01.01.2019 Au 31.12.2019
a- Dividendes		
Dividendes sur titres OPCVM		
Maxula Placement SICAV	58 013	67 933
Dividendes sur actions		
OFFICE PLAST	6 975	17 438
SMC	34 000	0
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	0	0
c - Revenus des autres valeurs		
Intérêts courus sur CCA	85	0
Retenue à la source sur Intérêts courus sur CCA	-17	0
Total	99 056	85 372

PR2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève pour la période allant du **01.01.2020** au **31.12.2020** à 3.180 DT se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 Au 31.12.2020	Du 01.01.2019 Au 31.12.2019
Dépôt à terme		
Intérêts échus		
Intérêts échus sur dépôt à terme	3 063	247 244
Retenue à la source sur Intérêts échus sur dépôt à terme	-613	-49 449
Dépôt à vue		
Intérêts échus		
Intérêts échus sur dépôt à vue	490	2 786
Retenue à la source sur Intérêts échus sur dépôt à vue	-98	-557
Intérêts courus		
Intérêts courus sur dépôt à vue	422	18
Retenue à la source sur Intérêts courus sur dépôt à vue	-84	-4
Total	3 180	200 039

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01.01.2020** au **31.12.2020** à 303.759 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 Au 31.12.2020	Du 01.01.2019 Au 31.12.2019
Rémunération du gestionnaire	288 713	238 440
Rémunération du dépositaire	15 046	15 950
Total	303 759	254 390

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01.01.2020** au **31.12.2020** à 8.330 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2020 Au 31.12.2020	Du 01.01.2019 Au 31.12.2019
Honoraires du commissaire aux comptes	6 725	7 543
Redevance CMF	1 264	1 328
Commissions bancaires	218	179
Impôts et taxes	120	150
Droit de timbre	2	3
Total	8 330	9 203

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part

	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017
Revenus des placements	7,759	21,661	38,645	32,779
Charges de gestion des placements	-23,054	-19,307	-10,773	-9,284
Revenus nets des placements	-15,295	2,354	27,871	23,495
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,632	-0,699	-0,719	-0,574
Résultat d'exploitation (1)	-15,927	1,656	27,152	22,921
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	-15,927	1,656	27,152	22,921
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	-42,223	5,754	-51,545	0,833
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,490	0,000	0,023	0,439
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000	0,000
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	-41,733	5,754	-51,523	1,272
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	-57,660	7,410	-24,370	24,193
Résultat non distribuable de l'exercice	-41,733	5,754	-51,523	1,272
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	-41,733	5,754	-51,523	1,272
Régl sur souscriptions de l'exercice	0,000	0,000	-0,070	0,000
Valeur liquidative	959,601	1 017,261	1 009,851	1 034,292
Charges de gestion / actif net moyen	2,33%	1,90%	1,06%	1,09%
Autres charges / actif net moyen	0,06%	0,07%	0,07%	0,07%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-1,61%	0,16%	2,66%	2,69%

5-2 Rémunération du gestionnaire

La gestion du **FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES** est confiée à la société **MAXULA GESTION**. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR. Des honoraires de gestion, lui sont accordés, d'un montant correspondant à :

- 0,5% HT du montant de l'actif net non investi, payable à l'avance au début de chaque trimestre de son exercice social,
- 2% HT du montant de l'actif net investi, payable à l'avance au début de chaque trimestre de son exercice social.

5-3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la **BANQUE NATIONALE AGRICOLE**. Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,1% HT du montant de l'actif net du fonds évalué au 31/12 de chaque année avec un minimum de 1.500 DT.